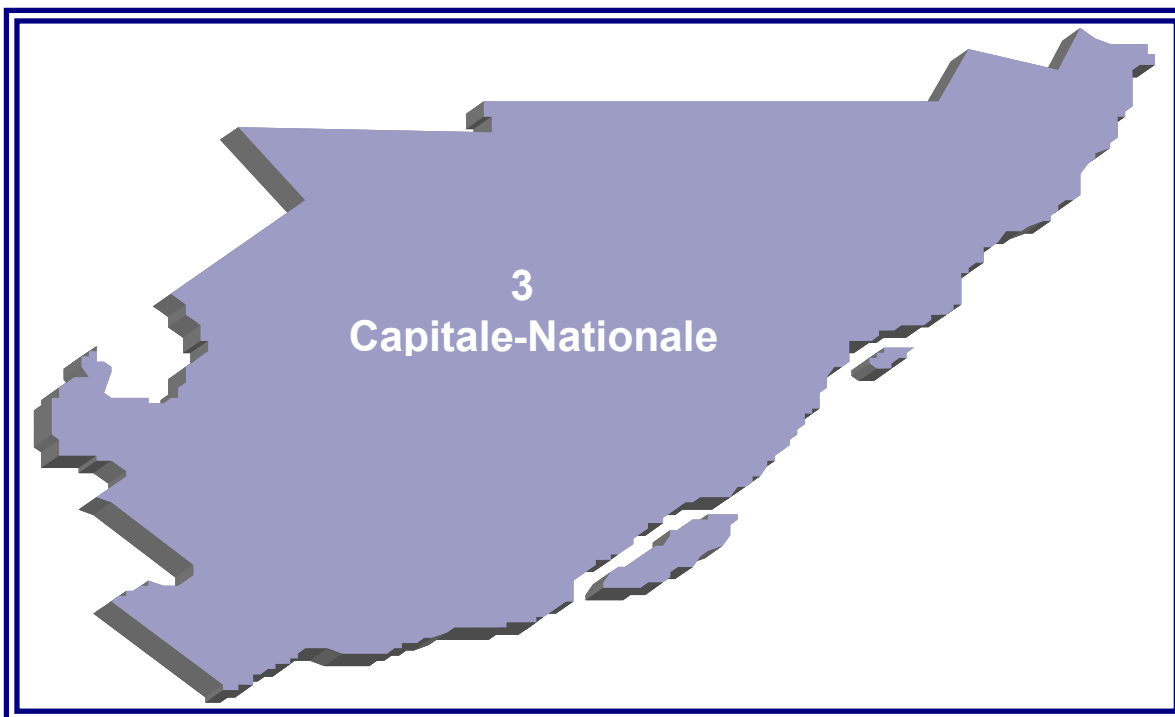


Capitale-Nationale

Portrait bioalimentaire régional

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

CAPITALE-NATIONALE



ACTEURS IMPORTANTS

CAPITALE-NATIONALE

- Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels (INAF)
- Institut de recherche et développement agroenvironnemental (IRDA)
- Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)
- Université Laval
- Dans la transformation : Biscuits Leclerc, le Musée de l'abeille, Orphée, etc.
- Veau de Charlevoix
- Dans la recherche et le développement : Advitech Solutions, Atrium Biotechnologies Inc., etc.

SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

CAPITALE-NATIONALE

- En production : dindons, pommes de terre, fraises, légumes de serre dont les tomates
- En transformation alimentaire : boulangerie-pâtisserie, produits laitiers

SAVEURS RÉGIONALES

CAPITALE-NATIONALE

- Vins, cidres et liqueurs
- Poissons fumés
- Maïs sucré, cassis, fraises et autres petits fruits
- Veau de Charlevoix

ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

CAPITALE-NATIONALE

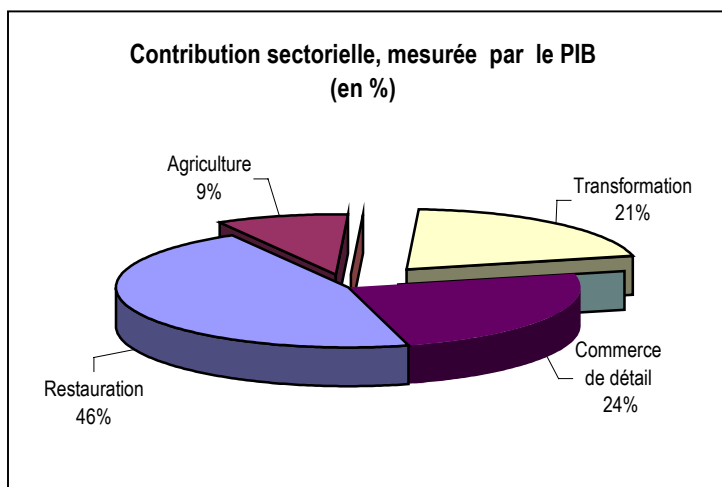
- Haut-lieu de la gastronomie
- Événements à grand déploiement tels que Bio Agro Contact et les Florales
- Charlevoix et « *La Route des saveurs* »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001

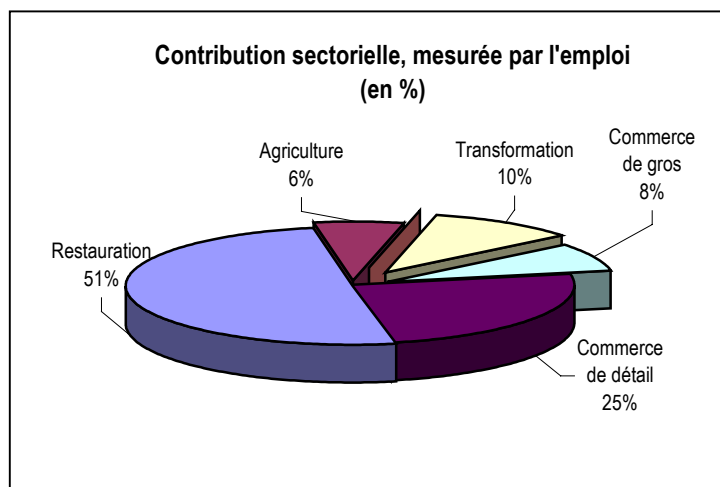
Capitale-Nationale

	Capitale-Nationale	% du Québec
Population ('000)	648,9	8,8
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	16 375,8	8,8
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	17 747,2	8,8
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	2 066,5	4,7
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	4 713,6	3,9
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	7 099,3	11,0
Emploi total ('000)	296,0	8,5
Emploi manufacturier total ('000)	28,4	4,4
Emploi dans le commerce ('000)	46,9	8,4

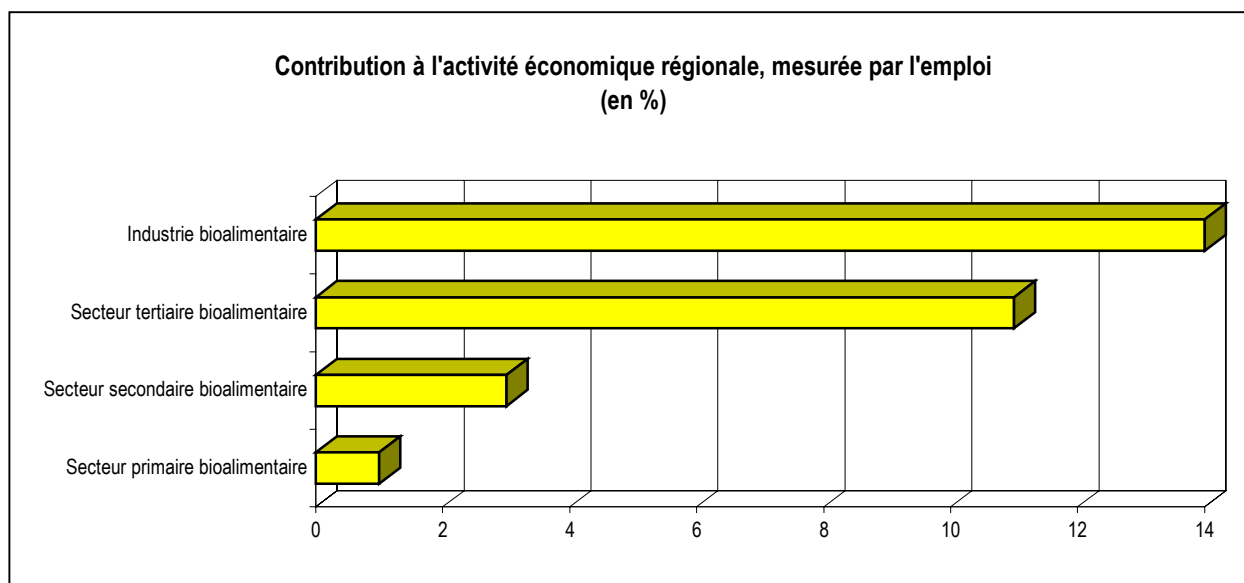
Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001

	Capitale-Nationale	% du Québec
L'agriculture		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	110	4
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	180	4
Emploi ('000)	2,7	4
Les pêches commerciales		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
La transformation		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	250	5
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	620	4
Emploi ('000)	4,3	6
Le commerce de gros		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	3,2	12
Le commerce de détail		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	290	9
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	1 670	9
Emploi ('000)	10,5	10
La restauration		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	550	13
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	810	13
Emploi ('000)	20,9	13
L'ensemble du bioalimentaire		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	1 200	8
Emploi ('000)	41,7	10

n.s. : non significatif

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

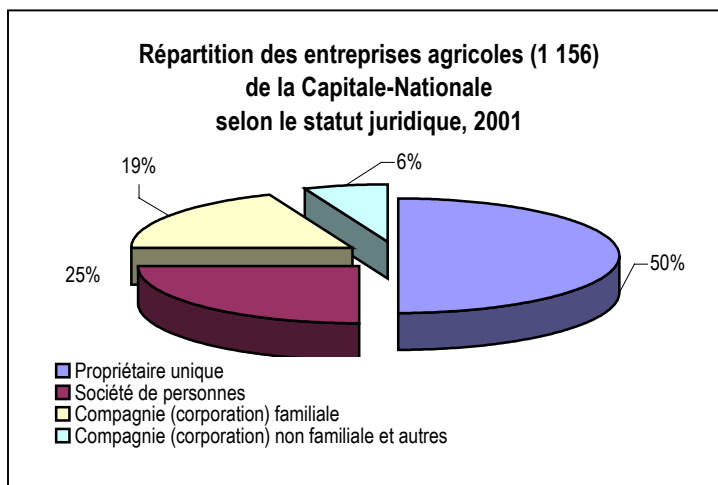
LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

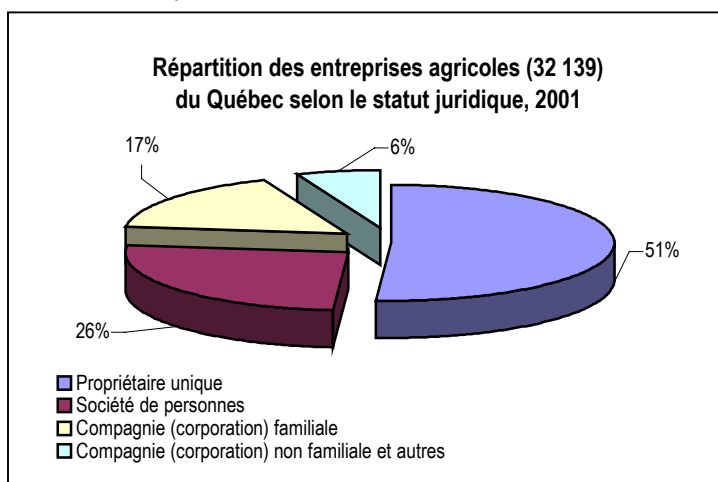
La région de la Capitale-Nationale regroupe 1 156 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 4 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production bovine est la plus fréquente. En effet, 328 entreprises de la région élèvent des vaches laitières, soit plus de 28 % des entreprises. Le cheptel bovin compte près de 39 000 têtes, incluant les 12 903 vaches laitières des 328 entreprises déclarantes de la région.

La superficie des entreprises agricoles est de 106 400 hectares, soit une superficie moyenne de plus de 92 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

	Capitale-Nationale		Total – Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	1 156	106 400	32 129	3 417 026
Terres en culture	937	52 561	26 036	1 849 938
Avoine	348	4 416	5 894	93 258
Orge	273	6 412	7 275	159 443
Cultures fourragères	570	18 949	14 615	545 113
Pommes de terre	110	3 944	640	19 097
Maïs-grain	121	3 868	7 656	43 676
Maïs à ensilage	103	1 115	4 475	52 072
Légumes	131	1 053	2 114	43 501
Fruits	166	566	1 883	24 515
Serres (mètres carrés)	53	79 533	1 159	1 514 704
Entailles (nombre)	307	906 489	7 524	30 695 200

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Principaux cheptels, mai 2001

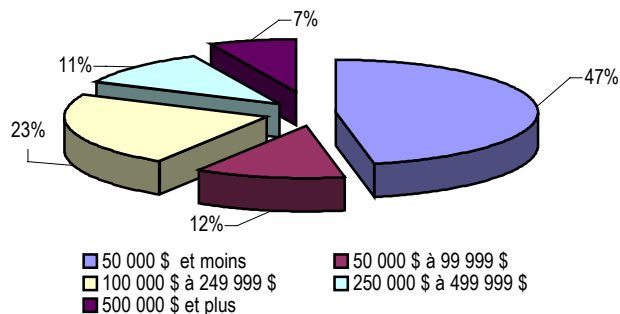
	Capitale-Nationale		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	573	38 856	16 100	1 362 788
Vaches laitières	328	12 903	9 115	407 206
Vaches de boucherie	223	5 814	6 130	207 852
Bouvillons	104	1 508	2 805	81 743
Moutons et agneaux	39	4 552	1 366	254 053
Total – poules et poulets	94	1 158 987	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	156	798	3 838	22 284
Chèvres	32	843	975	27 337
Total – porcs	57	81 188	2 743	4 267 365

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Dans la région de la Capitale-Nationale, les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 180 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 156 000 \$ par entreprise.

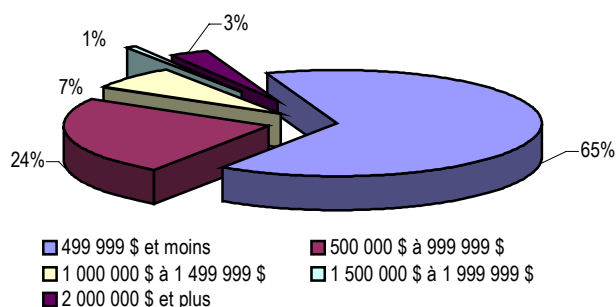
Les entreprises agricoles de cette région ont, respectivement, un capital agricole moyen de 502 000 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 359 000 \$.

Répartition des entreprises agricoles (1 156) de la Capitale-Nationale selon les strates de revenus agricoles totaux bruts, 2001



Source : Statistique Canada

Répartition des entreprises agricoles (1 156) de la Capitale-Nationale selon les strates de capital agricole total, 2001



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

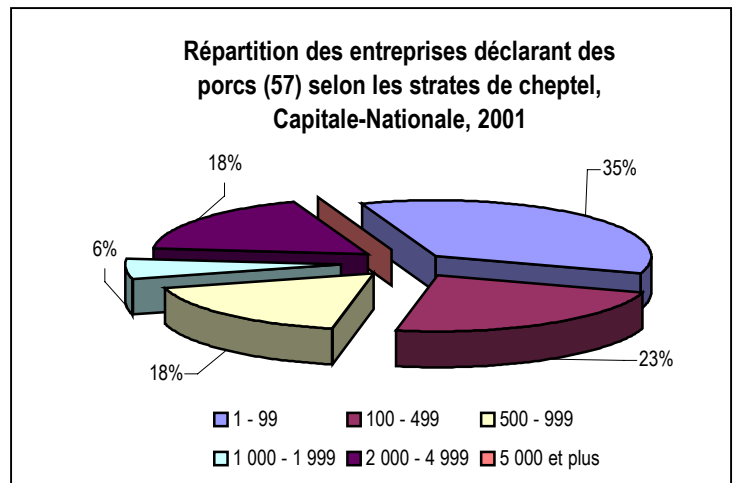
Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

Ainsi, la région de la Capitale-Nationale regroupe 57 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente environ 2 % des entreprises déclarantes du Québec. Son cheptel en inventaire compte près de 81 200 têtes, toutes catégories confondues, soit 2 % du cheptel québécois.

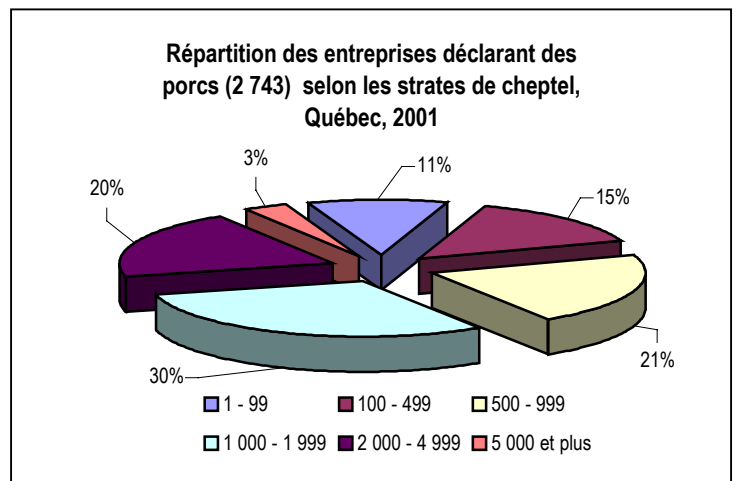
La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 26 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus ne représentent 53 % des entreprises déclarant des porcs dans la région.

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs comptaient 1 424 têtes en 2001.

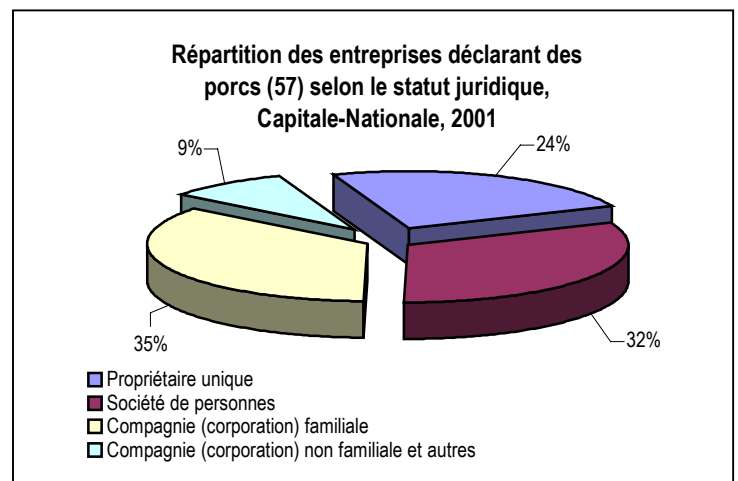
Dans la région de la Capitale-Nationale, 24 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 32 % à des sociétés de personnes et 44 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 9 % des compagnies (corporations) sont des compagnies familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

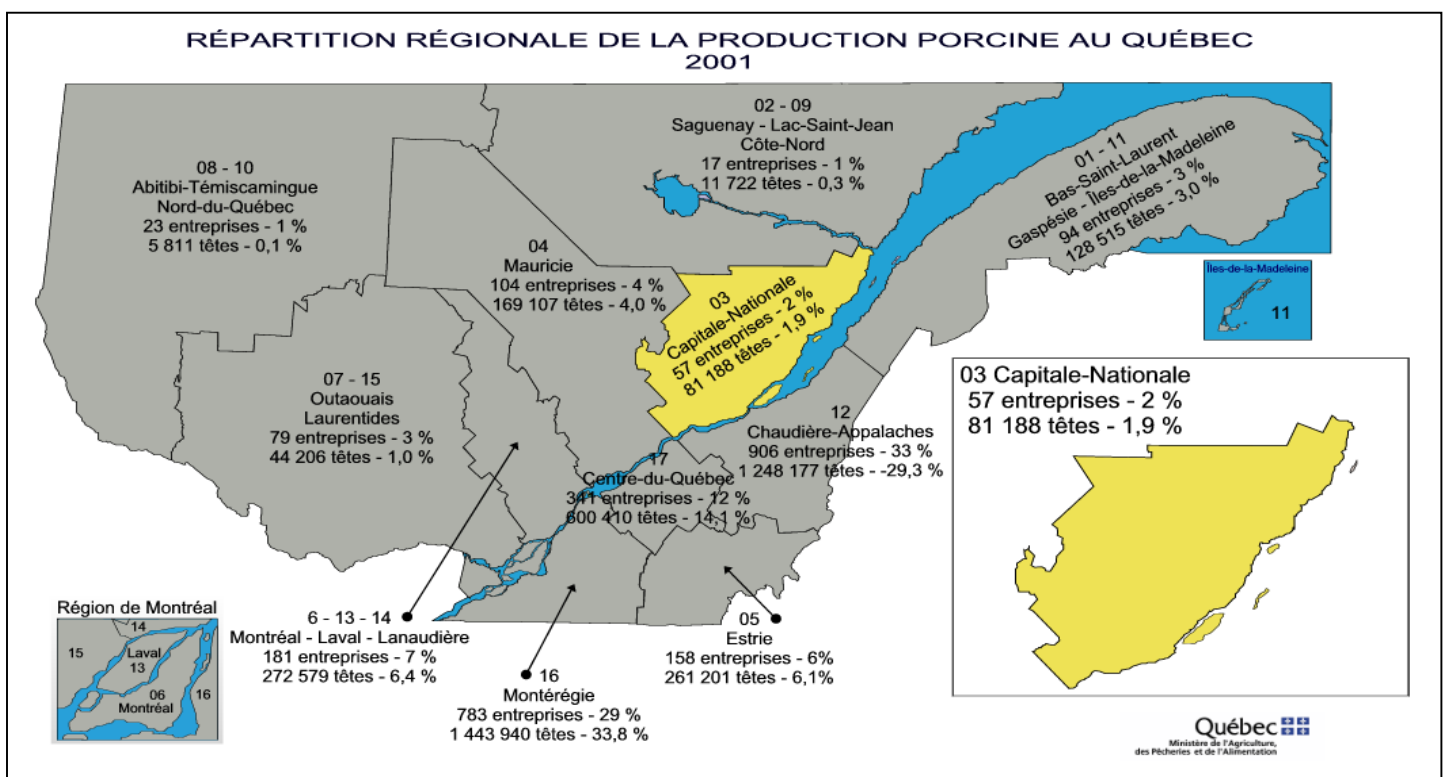
	Capitale-Nationale			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	57	4 677	82	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	1 099	101 723	93	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

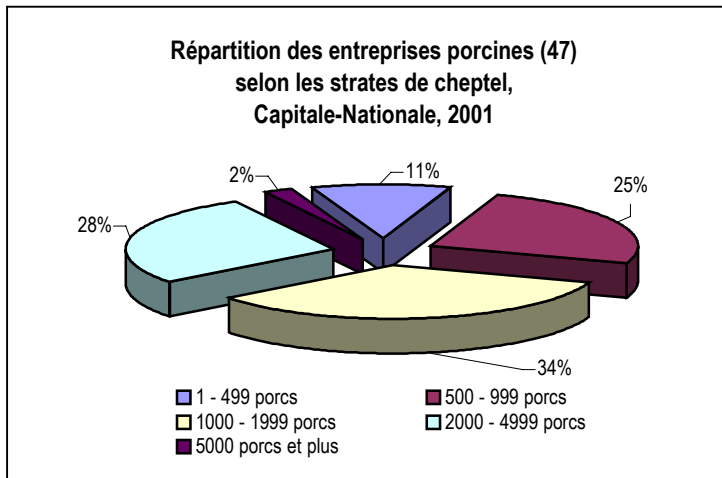
Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

	Capitale-Nationale			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	57	81 188	1 424	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	43	115	3	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	45	8 306	185	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	43	27 702	644	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	50	45 065	901	2 146	2 521 943	1 175

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Si on considère uniquement les entreprises porcines, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 424 à 1 719.



Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent moins de 1 % du cheptel porcine.

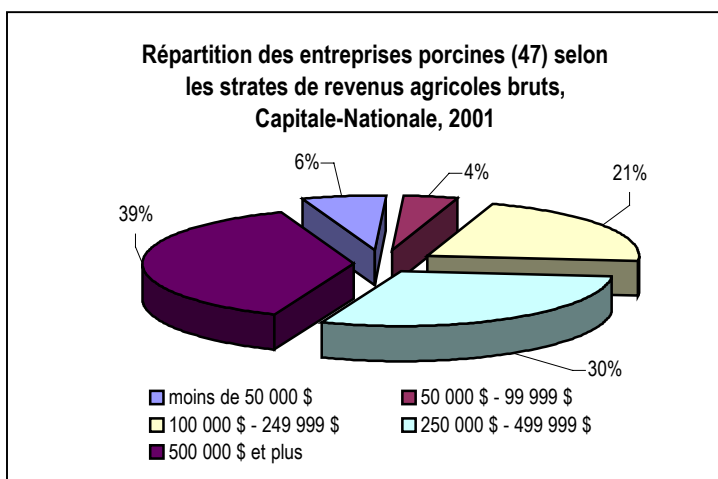
Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 90 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et que 79 % d'entre elles possèdent également une maternité (naisseur). Les entreprises porcines possédant les deux ateliers représentent donc 69 % des entreprises de la région.

Source : Statistique Canada

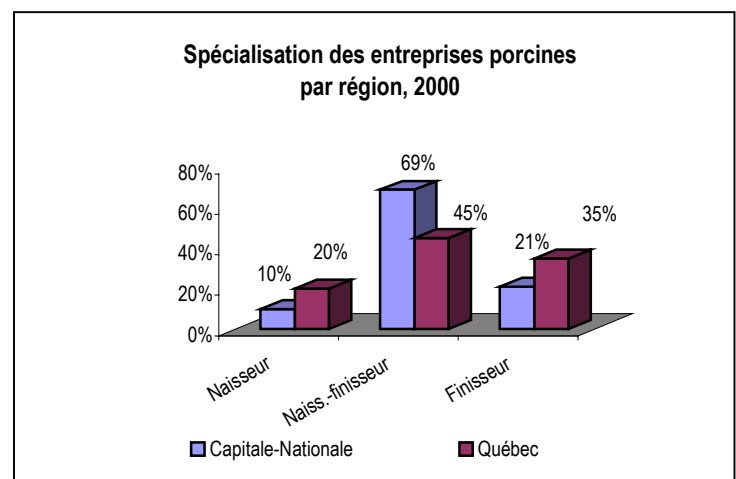
Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On peut voir que la majorité des entreprises, soit 68 %, ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 11 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans la région de la Capitale-Nationale s'élèvent à un peu plus de 526 000 \$.

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans la Capitale-Nationale, en effet, les entreprises porcines représentent un peu plus de 4 % de l'ensemble des entreprises agricoles.

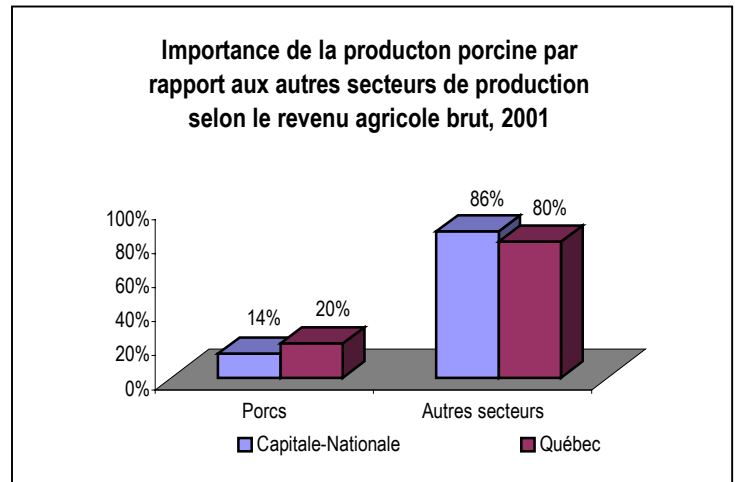
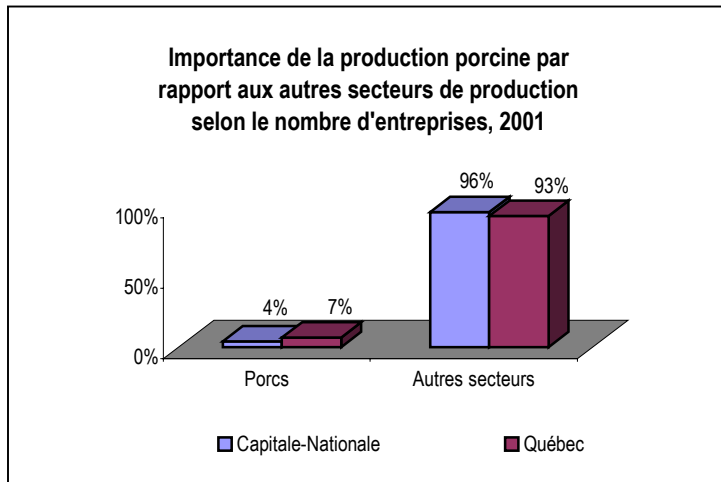


Source : Statistique Canada



Source : MAPAQ

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour la région de la Capitale-Nationale, les entreprises porcines génèrent près de 14 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.



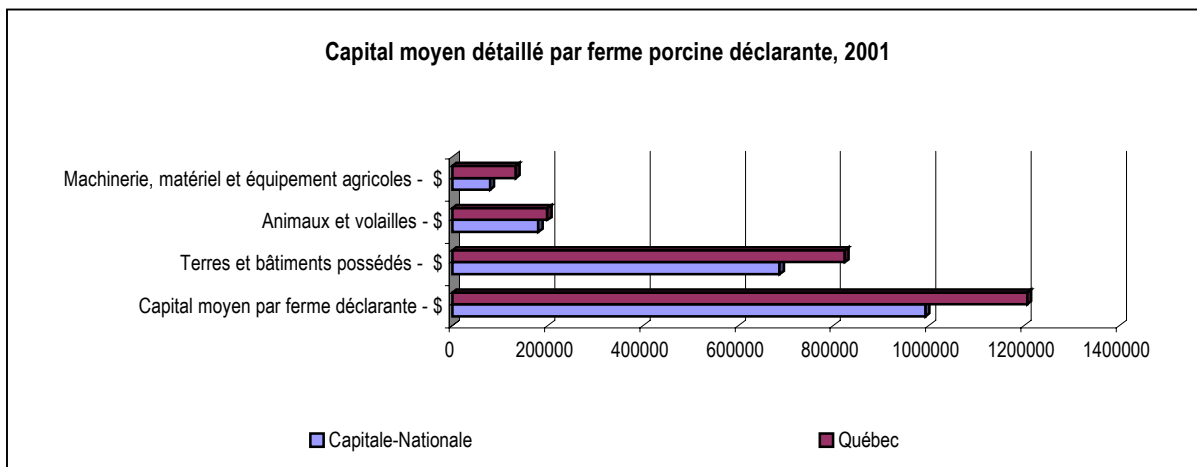
Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 4 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de la région. En moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines correspond à 87 hectares, comparativement à 92 hectares pour les autres secteurs de production. Cette superficie est égale à la moyenne québécoise.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines de la Capitale-Nationale se situe à 993 000 \$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, 62 % des entreprises du secteur porcin ont un capital inférieur à 1 million \$.



Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Capitale-Nationale

La région de la Capitale-Nationale compte 22 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc. Ce chiffre compte pour 13 % des entreprises du Québec.

Il n'y a pas d'abattage de porc dans la région. Ces entreprises se spécialisent dans la transformation secondaire. La plupart de ces usines transforment l'ensemble des viandes rouges, incluant le porc.

Valeur des ventes

Strate de ventes	Nombre d'entreprises
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	3
Entre 500 000 \$ et 999 999 \$	2
Entre 1 M\$ et 2,9 M\$	7
Entre 3 M\$ et 4,9 M\$	4
Entre 5 M\$ et 9,9 M\$	2
Entre 10 M\$ et 24,9 M\$	3
Entre 25 M\$ et 49,9 M\$	1

Source : Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Ces entreprises emploient 791 personnes, ce qui représente environ 5 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

Sur les vingt-deux entreprises, trois font de l'exportation.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 21 % des échantillons de sol se situent dans cette classe.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans la région de la Capitale-Nationale, 156 entreprises ont été subventionnées pour un montant d'aide de 7,3 M\$ (3 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 6 projets).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec	Capitale-Nationale
Nombre total de structures	4 369	156
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)	6 (4 %)
Aide financière totale	167,3 M\$	7,3 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)	186 687 \$ (3 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Dans la région de la Capitale-Nationale, 13 entreprises ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce volet, pour un montant de 648 248 \$.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec	Capitale-Nationale
Nombre total d'entreprises	106	13
Aide financière totale	2,1 M\$	648 248 \$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 16 rampes d'épandage ont été subventionnées, pour un montant total de 65 620 \$ (35 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec	Capitale-Nationale
Nombre total de rampes	346	16
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	5 (31 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	65 260 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	22 750 \$ (35 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région de la Capitale-Nationale, 9 engagements ont été pris pour un montant total de 27 875 \$.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec	Capitale-Nationale
Nombre de projets	443	9
Aide financière	1,7 M\$	27 875 \$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans la région de la Capitale-Nationale, on compte 1 club-conseils en agroenvironnement regroupant 137 entreprises agricoles, dont 16 entreprises porcines (soit 36 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 12 109 dont 4 549 unités animales porcines (33 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 186 687 M\$ (12 % de ce montant a été versé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec	Capitale-Nationale
Nombre de clubs-conseils	76	1
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)	137 (12 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	16 (36 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	12 109 (23 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	4 549 (33 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	186 687 \$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)	21 536 \$ (12 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Actions dignes de mention

Bassins versants

De nombreuses interventions ont été menées par les équipes régionales en matière de protection des cours d'eau, notamment pour 26 projets de gestion de l'eau dans les bassins versants de neuf régions agricoles du Québec. Plus de 2 500 entreprises agricoles seront touchées par ces interventions, dont 15 % sont déjà engagées dans un processus de restauration de la qualité de l'eau (principalement dans les bassins de taille petite à moyenne).

Dans la région de la Capitale-Nationale, deux projets sont en cours dans les bassins des rivières Sainte-Anne et de la Chevrotière.

